

VAE : comment les opticiens transforment leur expérience en diplôme

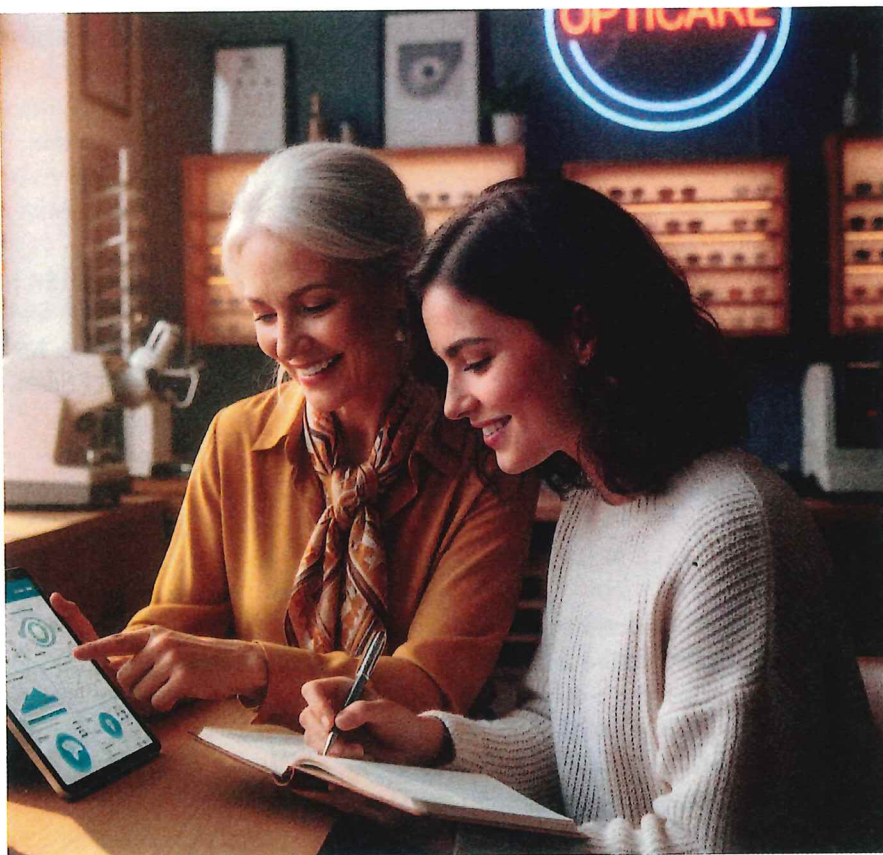
Dans un secteur où votre expertise se bâtit au fil des années en magasin, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) offre une porte d'accès au BTS-OL sans reprendre le chemin de l'école. Entre tremplin de carrière et reconnaissance officielle, ce dispositif séduit, même s'il nécessite un investissement personnel important.

Un mouvement se confirme dans le secteur de l'optique : vous êtes de plus en plus nombreux à souhaiter dynamiser votre carrière ou à valider vos compétences par l'obtention du BTS-OL. C'est le cas de Soukayna Daoumer, une jeune opticienne lyonnaise de 25 ans, qui a entrepris une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) il y a un an. *"J'ai découvert ce dispositif grâce à mon entourage, puis je me suis rapprochée du Dava (Dispositif académique de validation des acquis) qui m'a accompagnée tout au long du processus"*, confie-t-elle.

La VAE s'impose comme une voie privilégiée pour de nombreux opticiens souhaitant transformer leur expérience professionnelle en un diplôme reconnu, notamment le BTS-OL, premier pas nécessaire pour être reconnu comme un professionnel de santé. Ce dispositif séduit par sa promesse de progression, même si, comme le souligne Soukayna Daoumer, il demande un engagement personnel conséquent : *"Revenir sur les bancs de l'école était compliqué pour moi. Ne pas être à l'aise en salle de classe a confirmé mon choix pour la VAE."*

UNE DÉMARCHE PERSONNELLE MAIS EXIGEANTE

Parmi les bénéfices cités, la reconnaissance officielle de l'expérience est centrale. Elle confère aux opticiens une crédibilité accrue auprès des clients, des collègues et des employeurs. Comme le souligne Bastien Laumonier, directeur qualité et formation à Optic Développement (974) :



Ce visuel a été conçu à partir de l'ITA.

"L'accompagnement et la validation permettent de renforcer la qualité de la prise en charge en magasin et valorisent les collaborateurs en leur donnant une reconnaissance tangible."

Au-delà d'un simple diplôme, le BTS-OL obtenu par VAE ouvre l'accès à des postes à responsabilités, à la gestion d'un magasin, voire à la création d'entreprise. Romain Oury, responsable pédagogique à Progress Santé Lyon, précise : *"Celui qui obtient son diplôme gagne en autonomie et peut prétendre à davantage de missions et d'évolution."* Cette reconnaissance répond aussi à une pénurie de diplômés, comme le

rappelle Anne Heyer, directrice de l'ICO : *"Il faut un diplôme pour exercer seul en magasin."*

Cependant, ce parcours demande un engagement personnel important. Et du temps. Car entre emploi à temps plein, responsabilités familiales et rédaction du dossier, la charge est

lourde. Anne Heyer alerte : *"Beaucoup sous-estiment le temps nécessaire à la rédaction et à la*

formalisation des expériences."

Hélène Panis, référente VAE à l'IES Institut (82), ajoute que le travail sur le livret 2 nécessite *"un effort de réflexion et de rigueur"*. Elle insiste aussi sur l'importance de l'accompagnement :

BB **"La rédaction du livret 2 nécessite un effort de réflexion et de rigueur"**





Soukayna Daoumer :
"Allier travail, vie perso et VAE demande un équilibre."

"Il faut bien comprendre le référentiel du ministère, qui n'est pas évident pour des professionnels hors enseignement." En effet, le moment de la soutenance orale devant le jury est souvent redouté.

Côté candidats, le dispositif requiert un ajustement de l'équilibre de vie professionnelle et personnelle. Guillaume Cadalen, diplômé en 2024, raconte : "Je travaillais à temps plein, mais je consacrais souvent mes lundis matin et quelques soirées à la rédaction du dossier." Il reconnaît également avoir parfois "sacrifié des weekends". De son côté, Soukayna Daoumer rapporte une expérience proche : "Allier travail, vie perso et VAE demande un équilibre. J'ai dû apprendre à organiser mes semaines, souvent autour des cours en visioconférence le lundi et d'heures d'écriture le soir ou le dimanche." Pas de regrets, toutefois : l'obtention du diplôme leur a donné confiance et autonomie, renforçant leur légitimité au sein de leur magasin.

LA VAE INVERSÉE : UNE NOUVELLE VOIE

En parallèle, une formule expérimentale, la VAE inversée, ouvre une autre porte aux opticiens. Ce dispositif, disponible depuis mai 2025 jusqu'en février 2026 et financé par l'Opcommerce, permet d'entamer la formation en situation de travail, sans condition d'expérience préalable, sur une durée de 18 mois intégrant 180 heures de formation. Selon Isabelle Rivière, directrice pédagogique à l'IES Institut, "la VAE inversée est un parcours global, moins individualisé que la VAE



Guillaume Cadalen :
"J'ai la possibilité d'ouvrir ma propre boutique plus tard."

classique. Voici un atout pour les reconversions ou pour ceux qui n'ont pas encore 1 an d'expérience". Pour les opticiens, la VAE, dans ses différentes modalités, reste un levier puissant pour la reconnaissance professionnelle et la progression de carrière, mais elle requiert une discipline rigoureuse, un accompagnement et une mobilisation personnelle. "La VAE, c'est du travail, mais c'est une satisfaction quand on obtient son diplôme, explique Romain Oury. Elle ouvre des portes, à l'échelle du magasin et dans l'écosystème optique."

UN PASSAGE NÉCESSAIRE POUR ENVISAGER UNE NOUVELLE CARRIÈRE

Plus largement, les différents organismes de formation, dont Anne Heyer (ICO), rappellent que la VAE "n'est pas une voie simplifiée, mais un parcours exigeant qui questionne le rapport à son métier, mêlant savoir-être et savoir-faire". Les professionnels déjà diplômés soulignent la fierté et la légitimité acquises après une telle validation. Pour Guillaume Cadalen, le diplôme lui a permis

LA VAE "CLASSIQUE" EN PRATIQUE

La VAE permet de valider le BTS-OL après au moins 1 an d'expérience en magasin (soit un minimum de 1 607 heures).

Durée de la VAE : en moyenne entre 8 mois et 1 an, selon le parcours et l'accompagnement.

ÉTAPES CLÉS :

1. Dépôt du Livret 1 (recevabilité administrative) ;
2. Constitution et élaboration du Livret 2 (dossier technique et professionnel) ;
3. Soutenance orale devant un jury de professionnels.

Financement par le candidat (fonds personnels ou CPF) ou l'employeur (via l'Opcommerce et autres OPCO selon profils).

Accompagnement : des organismes spécialisés assurent le soutien administratif, la rédaction du Livret 2 et la préparation à l'oral.

"de devenir responsable du magasin où je travaille depuis ma reconversion professionnelle en 2020, d'avoir plus de liberté, une plus grande sécurité d'emploi et j'ai la possibilité d'ouvrir ma propre boutique plus tard". Pour beaucoup d'opticiens, la VAE ne se résume pas à un coup d'accélérateur "administratif". Elle marque un cap et s'impose comme une étape certes exigeante, mais profitable sur les plans professionnels et symboliques. ●

LA VAE INVERSÉE EN BREF

C'est un dispositif expérimental ouvert depuis mai 2025 jusqu'à février 2026, destiné aux personnes dès 16 ans, sans exigence d'expérience.

Durée : contrat de professionnalisation de 18 mois, incluant 180 heures de formation mixte (théorique, pratique, tutorat).

Objectif : acquérir les compétences du BTS en situation de travail via des modules ciblés, évitant l'approche "tout ou rien" classique.

Financement : pris en charge par l'Opcommerce, jusqu'à 9 000 € TTC par parcours.